



Lycée Professionnel Émile ZOLA



Note à l'attention de

tous les candidats aux examens professionnels session 2019 et à leurs parents

Aix-en-Provence le 10 octobre 2018

Stéphane Robaglia
Proviseur-Adjoint
secrétariat du
Lycée Professionnel
Zola

Objet : inscriptions aux examens professionnels session 2019

Les inscriptions aux examens professionnels auront lieu au secrétariat de M. le Proviseur-Adjoint. Afin de pouvoir procéder aux inscriptions, les élèves devront fournir obligatoirement les documents suivants :

- Photocopie de l'attestation de recensement ou
- Photocopie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport, carte de séjour temporaire ou carte de résident)
- **Photocopie du relevé de notes avec les notes que l'élève souhaite conserver entourées de rouge pour les redoublants**
- Photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite pour les dispenses d'épreuves
- Photocopie du relevé de notes avec les notes que l'élève souhaite conserver entourées de rouge pour les bénéficiaires et les reports de note

Stéphane Robaglia

Proviseur-Adjoint

NB : cette note ne concerne pas les élèves qui ont déjà donné les documents lors de l'inscription au lycée professionnel.

